

L'ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE DE LA CRISE MALIENNE DE 2012

Salif CISSE

Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Mali

cissesalif116@gmail.com

Résumé : Cet article permet de procéder à une analyse de type socio-historique afin de déterminer les éléments qui ont participé au déroulement de la crise malienne. Dans son histoire, le Mali a connu de nombreuses rébellions dues aux projets indépendantistes des Touarègues. Dans son histoire, le Mali a connu de nombreuses rébellions orchestrées par les Touarègues afin de s'autonomiser par rapport au pouvoir centra. Marquées par une forte répression, ces rébellions ont cultivé un besoin d'émancipation chez les peuples du Nord, qui reprochent à l'État malien de ne pas s'activer dans le développement de ces zones. En 2012, de nouvelles formes de rébellion sont intervenues avec l'appui externe de nouveaux acteurs qui sont à la recherche d'espaces non contrôlés et en crise tels que le Nord Mali pour s'y installer et activer la flamme de la séparation avec le pouvoir central. Le MNLA, Ansar Dine¹ AQMI et le MUJAO² ont réussi à contrôler en l'espace de quelques mois les 2/3 du Mali et cela devant le regard impuissant de l'armée malienne. Cette occupation n'est pas fortuite, elle résulte de la combinaison d'un ensemble de facteurs qui ont concourue à l'amputation du Mali.

Mots-clés : Analyse socio-historique, crise malienne, rébellion touarègue, crise institutionnelle.

THE SOCIO-HISTORICAL ANALYSIS OF THE 2012 MALIAN CRISIS

Abstract: This paper permit to proceed to a socio-historical type of analysis in order to identify the elements that took part in the unfolding of the Malian crisis. In its history, Mali has known numerous rebellions orchestrated by the Tuareg (Whites people at North of Mali) in order to be independent of the central power. Marked by a strong repression, these rebellions have cultivated a need for emancipation in the peoples of the north, they blame Malian government for not being active not in the development in those areas. In 2012, new forms of rebellion intervened with the external support of new actors who are seeking for non- controlled and crisis areas like the north of Mali to settle and activate the flame of separation with the central government. The MNLA, Ançardine, AQMI and MUJAO succeeded in a couple of months in controlling 2/3 Mali surface and that in front of the helpless gaze of the Malian army. This occupation isn't an accidental taking, but it result from the combination of a set of factors which contributed to the amputation of Mali.

Keywords: Socio- historical analysis, Malian crisis, Tuareg rebellion, institutional crisis.

¹ Groupes rebelles touarègues.

² Groupes terroristes.

Introduction

La question Touarègue, outre son aspect transnational a toujours posé la problématique de l'intégration d'une minorité ethnique et culturelle d'abord au sein de l'empire colonial français de l'Afrique occidentale et ensuite de la République actuelle du Mali en passant par le Soudan français. Ainsi, la résistance à la colonisation française du Soudan, la révolte de 1963, la rébellion armée de 1990 et celle de 2012 au Mali ont démontré que les différentes politiques mises en œuvre jusqu'ici pour régler la question touarègue au Mali ont atteint leurs limites d'où la naissance du « Problème du Nord ». Ces facteurs ont été déterminants lors des contacts, négociations et médiations qui ont abouti à la signature du Pacte National le 11 avril 1992 à Bamako grâce à la médiation de proximité de la République Algérienne Démocratique et Populaire et des personnalités indépendantes³. La résistance des touarègues à la pénétration coloniale française (ZEINDANE Sidalamine, 2021) constitue au plan historique l'un des fondements sociaux de leur patriotisme et le témoignage éloquent de leur attachement inébranlable à la civilisation africaine et à ses valeurs sacrées de solidarité, d'honneur et de dignité. Des luttes anticoloniales héroïques restées célèbres ont été menées par des Héros et des Tribus touarègues contre l'occupation militaire française de la boucle du Niger en particulier et du Soudan en général. La marche vers l'indépendance du Soudan et la proclamation de l'indépendance du Mali ont été un combat mené par les touarègues. Le Coup d'État du 26 mars 1991 entraînant la chute du régime de Moussa Traoré, a ôté à l'Accord de Tamanrasset toutes possibilités de sa mise en œuvre malgré sa reconnaissance officielle par les nouvelles autorités de la transition démocratique malienne rassemblées au sein du CTSP. Il y a eu également le Pacte National, ce dernier a été le produit d'un large consensus national malien et international. Ce Pacte National a servi de base consensuelle aux négociations qui se sont tenues à Mopti. Cependant, le conflit a encore resurgi en 2006. Il a commencé par la désertion de plusieurs anciens chefs Touarègues de l'armée malienne ainsi que l'attaque des postes militaires. Cette nouvelle et la menace qu'elle représentait pour la stabilité du pays obligèrent les autorités maliennes à résoudre rapidement la crise en s'appuyant de nouveau sur la médiation algérienne.

La question de l'intégration des ex-rebelles dans l'armée conserve encore toute son importance. À la fin de décembre 2010, presque toute la structure du commandement de l'armée malienne dans le nord a été remplacée en vue d'étendre et de renforcer les capacités de l'armée. Un officier de haut rang et ancien chef de la rébellion touarègue a été nommé responsable des unités spéciales touarègues, ce qui marque une étape importante dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Aussi, le retour du dirigeant touarègue bien connu Ibrahim Ag Bahanga qui avait passé les deux dernières années en exil en Libye pouvait être un signal fort à cet égard. Cependant, il restait à savoir s'il allait changer sa position autrefois négative concernant le processus de paix. La tension montait en raison de menaces verbales de la part de certaines factions touarègues d'une nouvelle rébellion. Néanmoins puisqu'il devait y avoir des élections

³ Notamment Edgar Pisani et Ahmed Baba Miské.

présidentielles et législatives au Mali en 2012, ceci pouvait être perçu comme une manœuvre tactique pour mieux se faire entendre. Ces nombreux clivages qui renvoient aux dynamiques internes de la société compliquaient la construction d'un État central indépendant d'autant plus qu'à ces clivages horizontaux s'ajoutaient des clivages verticaux entre nobles, vassaux et esclaves, souvent appelés Bellas. Ces deux derniers groupes sont généralement hostiles aux revendications indépendantistes et djihadistes dont les leaders sont tous nobles. On retrouve le même cas de figure chez les touarègues nigériens, la rébellion de 1991-1995 affichant au départ un front uni pour s'émietter ensuite en de multiples fronts aux intérêts divergents (Grégoire, 1999 rééd. 2010). Un tel sujet nous semble opportun, car il nous permet de mesurer l'évolution du processus de la crise malienne de 2012 tout en procédant à une analyse historique. Eu égard à toutes ces affirmations, la question centrale qui mérite d'être posée est la suivante : Quelle analyse peut-on faire de la crise malienne de 2012 d'un point de vue socio-historique ? A côté de cette question centrale, viennent se greffées des questions subsidiaires, autrement dit : quels sont les facteurs explicatifs de la crise ? Comment le projet d'amputation du Nord-Mali par rapport au Sud fut orchestré ? Quels sont les éléments qui ont contribué à l'aggravation de cette crise ? Quels sont les moyens qui ont été pris par la communauté internationale pour contrecarrer la progression des groupes armés au Nord-Mali ? Pour retracer l'historique de ce conflit, il faudra mettre l'accent sur les origines de la crise malienne de 2012 (I) avant de mettre en exergue le déploiement des forces internationales afin de mettre fin à ce conflit (II).

1. Les origines de la crise malienne de 2012

La perméabilité des frontières, l'absence de l'État et la pauvreté endémique en font une zone de non-droit idéale pour l'interpénétration de groupes terroristes insoucieux des limites territoriales des États et un refuge pour le banditisme et les trafiquants d'armes et de drogue (MAIGA Djibrilla Mariam, 2011). La question centrale sera de définir les facteurs structurels qui ont attisé le sentiment de révolte chez les touarègues (A) et de déterminer les éléments qui ont concouru au déclenchement de la crise malienne (B).

A. Les facteurs structurels de la crise malienne de 2012

Étant considéré comme aggravation des crispations identitaires des touarègues du Mali et du Niger, la crise au Nord-Mali résulterait de l'absence d'un signal fort de la part de l'État malien (KEITA Naffet, 2021), et l'affirmation de la personnalité ethnique touarègue à travers ses multiples rébellions. Réfléchir sur les facteurs structurels de la crise au Mali, reviendrait à prendre en compte les fondements de la rébellion touarègue (1) avant de mettre en exergue les implications de cette dernière dans les relations entre le pouvoir politique et les populations du Nord (2).

A1. Les fondements de la rébellion touarègue

L'irréductibilisme touareg au Mali ne peut se comprendre sans faire référence aux contextes coloniaux et post coloniaux, notamment à travers la faillite de l'État post colonial et la problématique de la stato-territorialité (territoires légués par la puissance coloniale) qui reste la source principale de conflit. Au lendemain des indépendances, le modèle occidental de l'État bureaucraté, détenteur d'une légitimité légale rationnelle, réducteur de différences et dispensateur de modernité, n'a pu être généralisé à l'ensemble des aires culturelles (LAROUCHE Josépha, 2012, p.112). Cette inadaptation de l'État dans les sociétés extra-occidentales a conduit à la faillite de ce dernier dans les sociétés africaines. Cet échec selon BADIE Bertrand, 1992, tient de l'existence d'une fracture toujours plus importante entre les « États importés » et leurs sociétés et se manifeste par ailleurs par des crispations identitaires. Tous ces éléments ont suscité chez les touarègues un sentiment d'abandon et de marginalisation de la part de l'État malien. En réaction à cette situation, les projets de sécession de la rébellion touarègue trouvèrent leurs fondements dans le projet de l'Organisation Commune des Régions Sahélienne consacré par la loi N° 57-27 du 10 janvier 1957 proposée par la France. Ce projet consistait en la division de la colonie algérienne entre le Nord et le Sahara qu'elle eut gardé sous couvert de cette organisation, les touarègues adhèrent, y voyant une opportunité de regroupement où ils auraient constitué un élément démographique important et qui en tout cas eut réuni dans un seul ensemble la plus grande partie d'entre eux (BADUEL P. R, 2006, pp.21-22).

La question du croisement entre stato-territorialité et ethno-territorialité aussi constitue une des craintes majeures dans ce conflit. En effet, si la territorialité est le sentiment d'appartenance à un territoire avec les attitudes et comportements qui sont liés, l'ethnicité est le sentiment, mieux, la conscience d'appartenir à une ethnie et les représentations, donc les attitudes et comportements qui les différencient des "Autres". Le problème est que ces deux types de sentiment sont souvent mobilisés, instrumentalisés généralement dans le cadre de la lutte pour le pouvoir. Comme le soutient (KLUTE Georg, 2012). En effet, la réalité de la répartition territoriale ethnique rend la situation sociale plus complexe, en particulier du fait que dans ces zones d'économie traditionnelle une part essentielle revenait au nomadisme et que l'aire de déplacement des nomades traversait en grande partie des espaces de sédentaires ou d'autres nomades relevant d'autres ethnies (BADUEL, Pierre. R, 1996). La sédentarisation forcée de ces populations peut être considérée comme un motif de révolte, voire de rébellion chez les touarègues. Dans les années 1990, les revendications des rebelles touarègues portaient uniquement sur un fédéralisme dans la gestion du Nord, comme l'attestent certaines dispositions du Pacte National d'Avril 1992 qui lui confèrent un statut particulier⁴. La résurgence de ces crises peut s'expliquer par la faillite de l'instauration de l'État de droit. C'est de cette faillite

⁴ Le 'statut particulier du Nord qui s'appliquera aux 69 7' et 8' régions (Tombouctou, Gao, Kidal), établit ainsi la liste des collectivités locales : régions, communes, arrondissements et cercles. Chacune de ces collectivités est dotée d'une Assemblée élue et d'un Exécutif. Un représentant de l'État siègera auprès de chaque région.

à "produire de l'Etat" que sont nés la désocialisation et le repli identitaire sous les formes les plus diverses. Le repli identitaire dont il s'agit ici, ne représente pas une simple modalité du paysage national. Il devient alternatif ou tend en tout cas à se substituer à l'Etat défaillant. Cela donne lieu à une « corporatisation » endémique de la société (KEITA Naffet, 2005), qui se reflétera dans la nature des relations entre le pouvoir politique malien et les populations du Nord.

A2. L'existence de frustrations au sein des relations entre l'Etat malien et le peuple Touarègue

La question touarègue, outre son aspect transnational a toujours posé la problématique de l'intégration d'une minorité ethnique et culturelle d'abord, au sein de l'empire colonial français de l'Afrique occidentale et ensuite de la république actuelle du Mali en passant par le Soudan français. L'irrédentisme touareg est une constante de l'histoire du Mali (STORHOLT, 2001). L'offensive lancée par le MNLA le 17 janvier 2012 s'inscrivait dans le cadre des revendications historiques dans le septentrion malien, sachant bien que « les objectifs et la détermination qui animent leur mouvement demeurent très clairement l'indépendance » (DUFOUR Julia, 2012, p.3). Une déclaration d'indépendance qui restera cependant lettre morte, la « communauté internationale » ayant dans son ensemble refusé de reconnaître l'État de l'Azawad, contraignant ainsi le MNLA à infléchir ses revendications dans le sens d'une autodétermination du peuple touareg au sein du Mali⁵. (GOURDIN Patrice (2012). Le coup de force à Bamako et la profonde crise politique qui s'est ensuivie constituent de toute évidence des facteurs aggravants de la situation du pays : l'absence de leadership clair et légitime, la division régnant au sein de l'armée à la suite de la tentative de contrecoup d'État du 30 avril 2012⁶ confortent manifestement le MNLA dans ses victoires militaires et précipitent la chute du nord du pays.

Le premier aspect de dissensions trouve son explication dans la sous-administration de cette zone de la part de l'État malien se manifestant par la défaillance tant bien sur le plan politique qu'économique sur cette partie de son territoire. Cette sous-administration prévaut depuis la colonisation et s'est accentuée avec l'avènement de l'État post colonial qui dans es politique publiques s'est plus concentré sur le Sud, zone propice à l'investissement au détriment de la zone orientale aride et sans infrastructures.

Le second aspect de la rébellion touarègue vient de ce que dans le passé les Touaregs ont été dominateurs par rapport aux populations au milieu desquelles ils vivent toujours, mais dont ils sont devenus désormais les compatriotes sans privilèges, se plaignant plutôt que celle-ci aient pris une revanche en les marginalisant. Au Mali, l'opposition fondamentale est celle des Blancs, Maures et Touaregs, et des ethnies africaines noires. Comme le note Bakary SAMB, cet Etat, a, depuis le début sombré par l'incapacité d'instaurer un

⁵ « Au Mali, le MNLA expose ses revendications au médiateur : l'autodétermination de l'Azawad », Radio France Internationale, 8 octobre 2012.

⁶ « Mali : les forces de sécurité ont fait « disparaître » 20 personnes et en ont torturé d'autres », Human Rights Watch, 25 juillet 2012.

modèle socio-économique capable d'une gestion rationnelle des différences et d'une réponse adéquate aux demandes différenciées des multiples composantes de la population malienne (SAMB Bakary, 2012).

B. Les facteurs conjoncturels de la crise malienne de 2012

Au fil des années, la fragilité du pouvoir politique malien a constitué le catalyseur cette crise et l'absence de coordination dans l'armée qui a prévalu au Président Amadou Toumani Touré un coup d'Etat militaire (1). Il ne faut pas certainement mettre à l'écart les implications de la criminalité transnationale et du terrorisme dans le déclenchement de la crise au Nord Mali (2).

B1. Un pouvoir politique de plus en plus fragilisé

L'explosion, ces dernières années, des aspirations démocratiques en Afrique, l'affaiblissement des États, la résurgence des conflits ethniques, régionalistes et nationalistes, le mal vivre de populations harassées par dix ans d'ajustements structurels, et choquées, pour certaines, par la dévaluation massive du franc CFA, ont multiplié les sources de désordre et menacé parfois la survie de régimes pluralistes mis en place depuis le début des années 1960. Depuis son accession à la souveraineté internationale, le pouvoir politique malien a connu une succession de coups d'État qui ont remarquablement détérioré l'efficacité de ce dernier. En effet, le premier coup d'État a eu lieu le 19 novembre 1968, ensuite vient celui de mars 1991 et enfin le coup d'État de 2012.

D'abord, le régime socialiste de Modibo Keita se caractérisait par une dictature dans la mesure où les principes démocratiques qui fondent l'État étaient complètement bafoués. Le système de parti unique⁷ en est une parfaite illustration. Le régime du Président Moussa Traoré est, quant à lui, marqué par des facteurs tels que la corruption, récession financière, et le népotisme. Le régime d'Amadou Toumani Touré fut marqué par une quête incessante de redynamisation des institutions et de revalorisation du pouvoir politique, mais une quête entravée par l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène politique, facilitant cette crise institutionnelle au sein de l'État malien. Profitant de la conjoncture politique difficile et de la fragilité de l'État malien, une nouvelle rébellion est née sous la coordination de deux groupes armés, en l'occurrence le Mouvement National de Libération de l'Azawad et Ançardine⁸ composés entre autres de combattants Touarègues venus de la Libye lourdement armés après la destitution du guide Mouammar Kadhafi. Cette nouvelle rébellion, contrairement aux précédentes, optera pour une coexistence et des alliances avec les groupes armés pour occuper toute la partie Nord du pays. Par conséquent, la progression de ces groupes rebelles entrainera un coup d'Etat militaire dirigé par le Capitaine Amadou Haye Sanogo contre le régime d'Amadou Toumani Touré. C'est dans cette perspective qu'il serait important de mettre en exergue les relations entre les fractures internes dans le système politique malien et l'avènement du putsch de la junte armée. Néanmoins, on peut retenir la

⁷ A noter que ce système était dominé par le parti US-RDA qui veut dire : Union Soudanaise - Rassemblement Démocratique Africain.

⁸ Groupe extrémiste religieux.

distinction faite par Marcel Prélot concernant les " *modes seconds de création des Etats et de transformations des régimes*" confrontés aux transformations "consenties" des " ruptures violentes", catégorie dans laquelle il distingue :

- L'insurrection : soulèvement populaire, simple émeute ou prémices d'une révolution ;
- Le coup de force ou putsch : d'origine privée, coup de force mené de l'intérieur du système institutionnel par quelqu'un qui détient déjà l'essentiel du pouvoir ou qui y dispose de puissants complices ;
- Le coup d'État : qui n'émane pas de particuliers, un corps public subordonné s'approprie hors des voies constitutionnelles prévues, l'autorité de l'État (PRELOT, 1969, p.186)

D'après Johanna SIMEANT et Laure TREAORE, le soulèvement armé de la rébellion touarègue, le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad et de groupes islamistes contre des camps militaires maliens, à partir du 17 janvier 2012, est évidemment un facteur majeur de la chute régime d'Amadou Toumani Touré. Dès le début, la junte affirme vouloir régler la situation que le laxisme du régime d'Amadou Toumani Touré aurait laissé dégénérer. L'État d'impréparation et sous-équipement des forces armées maliennes est également dénoncé (SIMEANT et TRAORE, 2012).

B2. Le terrorisme et la criminalité transfrontalière

La situation dans le Nord Mali⁹ était caractérisée par les activités d'une nébuleuse de groupes terroristes et criminels retranchés dans la région. Il s'agit notamment d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique qui, depuis plusieurs années maintenant perpète des attentats-suicides, des attaques contre les forces de sécurité ainsi que des enlèvements d'étrangers aux fins de soutirer des rançons ou d'obtenir la libération de ceux de ses membres emprisonnés. Au Mali, des groupes criminels et terroristes, dont Al-Qaïda au Maghreb Islamique et des groupes affiliés, n'ont cessé de consolider leurs positions dans le Nord¹⁰. Le début des années 2000 est marqué par une profonde montée en puissance du terrorisme d'obédience islamique dans le Maghreb et dans le Sahel parfois sous forme de prise d'otages, d'attentats suicide allant même vers un engouement pour des mouvements de sécession. Le cas du Nord-Mali en est une parfaite illustration de l'impact de ces phénomènes dans la crise politique. La criminalité transnationale et le terrorisme constituent le berceau de la situation chaotique de cette crise, car mettant en danger la vie des civils. Le terrorisme a été situé du côté des peurs, des frustrations, et des mutations des sociétés qui défient les repères et les assurances de chacun sur l'ordre et sa place dans une société dont il ne reconnaît plus les codes et les usages (BADOUI Rémi, 2009). Le terrorisme constitue l'enjeu majeur, car comme le souligne Remi BADOUI, le terrorisme contemporain demeure marqué par le sceau de cette double réflexion stratégique du terrorisme et du réseau. Retenons malgré tout que la criminalité

⁹ Voir : Projet de concept stratégique pour la résolution des crises que connaît le Mali, octobre 2012.

¹⁰ Rapport du Secrétaire Général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, décembre 2012.

transnationale et le terrorisme sont hautement liés à l'aggravation de la crise, car comme le terrorisme ne s'implante que dans les pays en déstructuration ou ceux ayant échoué. Elle construit une entrave au politique et procède à sa transformation. Al-Qaida au Maghreb Islamique est né de l'« affirmation » du GSPC à la nébuleuse djihadiste mondiale Al-Qaida¹¹. L'existence d'une crise préétablie au Nord Mali constitue une circonstance favorable au terrorisme et à la criminalité transnationale dans la mesure où la question territoriale occupe une place prépondérante dans cette crise et constitue un atout majeur dans les trafics au Sahel. Les groupes armés indépendantistes Touaregs (MNLA) et groupes armés d'AQMI, Ançardine et MUJAO financent leurs activités par des pratiques illégales¹².

Par ailleurs, le trafic de migrants s'avère l'activité lucrative des groupes armés, car d'après l'étude de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD), les chauffeurs qui transportent les migrants à travers le Sahara sont généralement issus de groupes nomades, dont certains ont perdu leur cheptel lors des grandes sécheresses des années 1970 et se sont reconvertis dans le transport de migrants pour assurer leur survie. C'est le cas notamment des Touarègues du Niger et du Mali (...). Certains guides Touaregs sont liés aux groupes rebelles...¹³. La criminalité transnationale est considérée comme la principale source de financement des groupes armés, car elle couvre les frais d'enrôlements des enfants-soldats, la fabrication d'explosifs, etc.

2. Le déploiement des forces internationales pour l'intervention militaire

Une analyse des facteurs ayant retardé l'intervention de la communauté internationale mérite d'être approfondie (A), il importe par ailleurs de rappeler que les causes et les implications de l'opération « Serval », menée par la France ont été décisives dans le tournant de cette crise (B).

A. Le retard de l'intervention de la communauté internationale

Pour mieux analyser cette partie, il serait judicieux de démontrer que l'embargo du 02 Avril 2012 sur le Mali, a constitué un frein à la contre-offensive (1), par ailleurs, il urge de relever cette absence de coordination entre la CEDEAO et l'Union Africaine au début de la crise et l'imprécision de la résolution du Conseil de sécurité (2).

A1. L'embargo du 02 Avril 2012 sur le Mali, un frein à la contre-offensive

De l'espagnol *embargar*, l'embargo signifie « placer sous séquestre ». Ce terme désigne un ensemble de mesures coercitives¹⁴ reconnues par la coutume internationale. Stricte sensu, l'intervention consiste à immobiliser temporairement des navires étrangers pour faire pression sur l'État dont ils

¹¹ Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO, Economie politique des conflits au Nord-Mali, numéro 2 avril 2013, p.1.

¹² Le pillage, l'échange d'otages des étrangers monnayant une rançon, ou en protégeant les routes et les itinéraires des trafiquants.

¹³ Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Évaluation des Menaces, ONUDD, avril 2021.

¹⁴ Diplomatiques, militaires, commerciales.

portent le pavillon. L'acceptation actuelle apparaît plus extensive et renvoie à toutes les sanctions frappant d'interdiction les importations et / ou les exportations à destination d'un ou de plusieurs pays (Josépha Laroche, année 2012 p.149). Sous l'angle du droit international public, l'embargo est une sanction vise à interdire d'exporter certaines marchandises notamment des armes ou des munitions vers un autre État. A l'origine de ce type de mesure, c'est-à-dire au 12^{ème} siècle, l'embargo international « consiste de la part d'un gouvernement à retenir provisoirement des navires se trouvant dans les ports pour contraindre un autre État auquel appartiennent ces navires à lui donner satisfaction de certains griefs » (Charvin, 1996). Elle peut être appliquée comme une sanction de certains actes illégaux tels que le coup d'Etat. Après putsch de la junte militaire contre le régime d'Amadou Toumani Touré, la CEDEAO avait menacé de sanctionner la junte si celle-ci ne rétablissait pas l'ordre constitutionnel après son putsch. Malgré, les mises en garde de la CEDEAO, la junte militaire ne réussit pas à remettre les institutions en marche. Par conséquent, le 02 avril 2012, lors de son sommet à Dakar, la CEDEAO, comme il est prescrit, enjoignit le blocage au niveau du port de Conakry des navires maliens qui contenaient, entre autres, des armes et des équipements commandés par le Mali pour renforcer le dispositif de l'armée : l'embargo sur le Mali débuta à partir de cette date. Cette décision fut prise dans le but de condamner le retard du rétablissement de l'ordre institutionnel malien qui après le putsch était, complètement déstructuré. Profitant de cette situation, les groupes armés de la rébellion en collaboration avec les groupes terroristes ont combiné leur force pour s'emparer des principales villes de la partie Nord du pays, en y instaurant la *charia*¹⁵. Ainsi, avec ce tumulte, l'armée malienne avancera l'argument selon lequel, l'embargo sur le Mali a été la cause principale du retard de la contre-offensive pour repousser les groupes armés du Nord. Quelques jours après le putsch militaire, en plus de Kidal, la ville de Gao, siège du commandement militaire des forces armées malienne pour le Grand Nord tombait dans les mains des insurgés et ouvraient la voie vers d'autres régions du pays¹⁶. La prise en fin août de la ville de Douentza marqua un grand tournant dans ce conflit, car les groupes armés seraient en mesure d'annexer la capitale Bamako et donc tout le Mali serait, de ce fait, sous contrôlée de la rébellion et des groupes islamistes affiliés. Penser le retard de contre-offensive de l'armée comme dépendant de l'embargo sur le Mali serait une illusion dans la mesure où l'embargo à lui seul, ne constitue pas un impact majeur dans l'aggravation du conflit malien. Compte tenu de son manque de coordination sur le plan interne¹⁷, mais aussi son manque d'expertise et de préparation face à ce type de situation assez complexe, l'armée malienne était complètement déstructurée, donc incapable d'affronter des groupes armés qui ne cessaient de faire des progrès spectaculaires en matière d'armes, d'équipements et de nombre. De plus, l'Etat malien garde une part de responsabilité dans cette faiblesse de l'armée par son manque circonspection à travers les nominations

¹⁵ Loi islamique.

¹⁶ Convergence Africaines pour le renouveau- Afriki Lakuraya, Analyse et Réflexion sur la crise au Mali, Centre d'Etudes politiques Famouya Walesco, 2012, p.15.

¹⁷ Dissensions entre les « bérets rouges » et les bérets verts ».

d'anciens chefs rebelles à de hautes fonctions dans l'armée, cela demeure comme un élément anéantissant l'armée malienne dans la mesure où plusieurs membres de l'armée ont déserté celle-ci pour combattre auprès des rebelles dans le Nord du Pays.

Par ailleurs, il faut retenir que l'embargo sur le Mali à lui seul ne constitue pas une cause du retard de l'intervention militaire. Il faut évoquer l'échec des négociations entreprises par le CEDEAO, dû dans une certaine optique à son absence de coordination avec l'Union Africaine.

A2. L'absence de coordination entre la CEDEAO et l'Union Africaine au début de la crise et l'imprécision de la résolution du Conseil de sécurité

Le retard de l'intervention de la communauté internationale trouve son explication dans l'absence de coordination entre la CEDEAO et l'Union Africaine dans le processus de règlement de la crise. En effet, l'organisation sous régionale et l'organisation continentale ont failli de deux manières : d'une part dans l'échec des négociations entamées en vue de régler ce conflit, et d'autre part dans le retard du déploiement des forces militaires pour regagner tout le territoire malien. Ainsi, dans le processus de négociation, les deux organisations n'étaient pas coordonnées, on remarquait même une certaine compétition entre la CEDEAO et l'Union Africaine. En tout état de cause, la CEDEAO et l'Union Africaine n'auraient pas dû s'attarder à entreprendre des pourparlers qui étaient voués à un échec imminent. D'ailleurs, le dialogue, au lieu d'un apaisement, il a abouti à une exacerbation de la violence avec des ambitions de plus en plus démesurées des assaillants au fur et à mesure de leurs conquêtes militaires. C'est dire que la négociation a suffisamment montré ses limites si elle n'est devenue caduque (Bertin DAKOUO, 2021). L'intervention de la CEDEAO a constitué une ligne de fracture dans la société malienne. Bien qu'étant dotées toutes les deux de mécanismes de prévention et règlement des conflits, l'Union africaine et la CEDEAO n'ont pas su coordonner leur expertise pour entamer la planification de l'intervention militaire, car on le sait, il était impossible de passer par les négociations avec les groupes terroristes présents dans le Nord pour trouver une impasse à la situation qui prévalait pendant ce temps au Nord-Mali. Cependant, ce retard de l'intervention militaire trouve son explication dans le refus de coopération de la part des pays limitrophes du Mali¹⁸ qui ne sont pas membres de la CEDEAO, et le Maroc pour le conflit du Sahara Occidental avait quitté l'Union Africaine. De ce fait, la réticence de ces États a entraîné la caducité de ces négociations pour intervenir au Nord Mali. Ainsi, le retard de prise de décisions a conforté les djihadistes dans leurs avancées fulgurantes vers Bamako, c'est ainsi que l'état d'urgence a été déclaré et sous la demande de la France, le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte la résolution 2085 qui autorisa le déploiement d'une force militaire internationale pour conquérir le Nord Mali. La situation qui prévalait au Mali a fait l'objet de trois (03) résolutions de la part du Conseil de Sécurité de l'ONU¹⁹. La résolution 2056 du 05 juillet 2012 exhorte la CEDEAO et

¹⁸ A savoir : l'Algérie et la Libye.

¹⁹ Il s'agit des résolutions 2056, 2071, 2085.

l'Union Africaine à fournir davantage de de précisions sur les objectifs, les moyens et les modalités du déploiement envisagés et sur d'autres mesures possibles. La résolution 2071 du 12 octobre 2012 privilégie le dialogue politique entre autorités maliennes et les groupes du Nord, met aussi met en garde les groupes ne se dissociant pas des réseaux terroristes. Elle ouvre la voie au déploiement d'une « force militaire internationale ». Elle demande au Secrétaire Général de l'ONU de mettre « immédiatement à disposition des spécialistes de la planification militaire et des questions de sécurité pour aider la CEDEAO et l'Union Africaine ²⁰». Dans la résolution 2085 du 20 décembre 2012, le Conseil de Sécurité des Nations Unies prévoit le déploiement d'une force internationale sous conduite africaine pour un an. Cette dernière résolution donne un autre tournant à la crise malienne, car le texte de la résolution comporte un volet politique combiné à un volet militaire. Cependant, cette résolution est doublement critiquée du fait de son imprécision. Elle ne fixe pas pour autant de calendrier précis pour le déclenchement d'une offensive dans cette région²¹.

B. La mission « Serval », une entreprise risquée

Cette intervention bien qu'indispensable sera fortement critiquée compte tenu de l'absence de légitimité du Président Dioucouda Traoré, mais aussi de la résurgence de la « *Françafrique* »²² du fait de son implication dans les conflits en Afrique de l'Ouest. Cette opération visait en réalité la reconquête du territoire malien et la restructuration de l'armée malienne (1), mais les représailles terroristes ont mis en danger les civils maliens et tous les acteurs intervenus dans cette crise (2).

B.1. Une opération visant la reconquête de l'intégrité territoriale et la restructuration de l'armée malienne

L'opération « Serval », d'après le Président François Hollande, vise le blocage de l'avancée des groupes armés vers la Capitale Bamako, la sécurisation de celle-ci et enfin la réhabilitation de l'intégrité territoriale. En effet, la spectaculaire avancée des groupes armés vers la capitale notamment par la prise de la ville de Konna²³ a poussé le Président Dioncounda Traoré à solliciter le déploiement immédiat d'une force militaire pour la reconquête du Nord Mali. L'intervention militaire débuta le 11 janvier 2012 avec une mobilisation de 4.000 soldats français pour recouvrir l'intégrité territoriale du Mali. L'opération « Serval », vise la reconquête de l'intégrité territoriale du Mali. Cette intervention s'articule autour de trois (03) phases. La première étape de l'intervention militaire française, qui consistait à freiner l'offensive des djihadistes, s'est terminée après quatre semaines, avec la reprise des villes d'Aguelhok et de Tessalit, respectivement les 7 et 8 février, au Nord-Est, près de la frontière algérienne

²⁰ Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO, Mali : Faire la paix en espérant la guerre, numéro 1, octobre 2012.

²¹ Mali : « Que dit la résolution de l'ONU autorisant l'envoi d'une force internationale ? », L'EXPRESS.fr, publié le 21/12/2012 à 7 :58, consulté le 24 Avril 2021.

²² Pour la Françafrique CF. : Papa Fara Diallo, « *La diplomatie française en Afrique au Sud Sahara : singularité et enjeux politiques* », mémoire de DEA, Université Gaston Berger de Saint louis, 2009/ 2010.

[²³ A noter que Konna est situé à 500 kilomètres de Bamako.]

(Bernard Adam, 2013). Comme l'illustre la chronologie ci-dessous, on remarque nettement que les forces françaises ont véritablement conquis la majeure partie des territoires occupés par les groupes terroristes que sont Ançardine et le MUJAO en collaboration avec AQMI.

Chronologie de l'intervention « Serval »

- 11 janvier 2013 : arrêt de l'avancée des groupes terroristes entre Diabali et Konna par des frappes aériennes et mise en place des spéciales à Mopti ;
- Du 12 & 15 janvier 2013 : projection des premières troupes françaises à Bamako ;
- 26 janvier 2013 : reprise de Gao ;
- 27 janvier 2013 : reprise de Tombouctou ;
- 30 janvier 2013 : reprise de Kidal ;
- 7 février 2013 : reprise de Tessalit ;
- 19 février 2013 : déclenchement de l'opération PANTHERE dans le massif de Tirarrar (Adrar des Ifoghas), toujours en cours en Avril 2013 ;
- Avril 2013 : avec les opérations ADADA (entre Tombouctou et Arouane).

GUSTAV 1.000 hommes (aux environs de Gao) et des opérations dans la région de Taoudéni, les forces françaises achèvent de visiter l'ensemble du territoire malien potentiellement concerné par des implantations terroristes

Le dispositif français engagé (début Avril 2013)

Les français, représentant environ 4.000 hommes, se composent de :

- Un état-major opérationnel situé à Bamako ;
- Une composante terrestre constituée de 3 groupements interarmes et d'un groupement d'hélicoptères ;
- Une composante aérienne rassemblant des avions de chasses et de transport, des drones, des avions de renseignement, renforcée par des moyens logistiques alliés ;
- Une composante forces spéciales ;
- Une composante logistique importante compte tenu de l'étendue du théâtre d'opérations ;
- Les forces africaines sont constituées par ;
- La MISMA qui dispose de 6.000 hommes, dont plus de 2.000 tchadiens ;
- Les forces armées maliennes qui comprennent près de 5.000 soldats (dont 3.000 seraient opérationnels)²⁴.

Dans son projet de reconquête de l'intégrité territoriale du Mali, les forces françaises ont eu à bénéficier de l'appui des forces africaines²⁵ et des forces européennes respectivement dans le cadre de la MISMA et de l'EUTM-Mali.²⁶ Cette intervention militaire, bien que nécessaire, a fortement été critiquée sur plusieurs plans²⁷. La conception structurelle des forces armées n'a pas changé depuis plus de vingt ans²⁸. Les difficultés structurelles de l'armée malienne découlent d'une mauvaise gestion des ressources humaines, du sous-équipement, et des conditions de vie difficile (ROUPPERT Bérangère, 2013). Une mission lancée dans le cadre de la résolution 2085 de 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, est partie intégrante de l'approche globale de l'Union Européenne à l'égard de la situation au Mali et dans la région du Sahel. Elle vise à contribuer à l'amélioration de la capacité militaire des forces armées maliennes,

²⁴ Ibid . p ?15-16.

²⁵ Dont 5.800 soldats, 2.000 tchadiens.

²⁶ L'EUTM-Mali avait pris l'initiative de former les soldats maliens.

²⁷ Le manque de considération de l'opinion malienne dans la prise de décisions, mais aussi la non-discussion de ce projet d'intervention au parlement français, et enfin la renaissance de la « Françafrique » à la suite des multiples interventions françaises en Afrique où ses intérêts sont fortement remis en jeu.

²⁸ Convergence Africaines pour le Renouveau, Afriki Lakuraya, op.cit, P.15.

dans le but de leur permettre, sous le contrôle des autorités civiles, de rétablir l'intégrité territoriale du pays²⁹.

B2. Les représailles terroristes mettant en danger les civils et tous les acteurs intervenus dans cette crise

Toute intervention militaire comporte un coût. Au Nord Mali, les civils sont les premières victimes à subir les représailles des groupes terroristes. Cette perte de pouvoir et de leurs bastions a suscité une certaine haine de la part de ces groupes terroristes. Après l'intervention militaire, AQMI et MUJAO se sont orientés vers une guérilla urbaine marquée par des attentats suicides dans les villes qu'ils occupaient auparavant. Mais, il faut souligner que les représailles terroristes ont dépassé les frontières maliennes, notamment par la prise d'otages français dans la sous-région ou par des attentats suicides dans les pays aux frontières contigües au Mali. À titre illustratif, dès les premières semaines de l'intervention, quatre civils maliens ont trouvé la mort suite au passage de leurs voitures sur une mine dans la localité de Douentza. Les attentats terroristes aussi ont fait de nombreuses victimes du côté des civils dans leurs anciens bastions que sont Tombouctou, Gao et Kidal. De plus, en Algérie, suite à un incendie orchestré ans le site d'In Amenas par les terroristes, plus de 25 individus ont trouvé la mort parmi lesquels 12 personnes d'origine asiatiques, attenta réclamé par Belmockhtar pour mettre en garde les pays qui avaient participé à la croisade contre les terroristes du Nord. Les otages français détenus dans le Sahel par les groupes terroristes sont les plus exposés à cette vengeance des groupes armés après l'intervention française. Les représailles terroristes concernent aussi les civils français dans la sous-région. Des citoyens français à savoir la famille de Moulin-Fournier ont été pris en otage au niveau de la frontière séparant le Cameroun du Nigeria.

Par ailleurs, les rebelles du MNLA sont aussi victimes de ces menaces terroristes. Le 22 février 2013, deux voitures piégées ont explosé à Tessalit³⁰ contre les hommes du MNLA³¹, le check-point du MNLA a été la cible d'un kamikaze lors d'un attentat suicide perpétré le 26 février 2013, il y a aussi les deux jeunes d'origine arabe et touarègue arrêtés à Bourem dans la région de Kidal avec des ceintures d'explosifs. Le Nord-Mali se transforme successivement en un démembrement de l'Afghanistan dans la mesure où le terrorisme se caractérise par une réflexion stratégique de territoire et de réseau (Remi BADOUI, 2009 p.33). Une nouvelle zone de conflit voit le jour à travers l'explosion de mines, des attentats suicides, les prises d'otages et des attaques de convoi revendiquées par les combattants du MUJAO et AQMI. Cette zone de conflit s'étend du Mali au Niger³² en passant par l'Algérie. Le conflit de janvier 2012 dans le Nord du Mali a aggravé la crise humanitaire dans une région qui était déjà en proie à une extrême vulnérabilité du fait de sécheresses récurrentes, de crises alimentaires et

²⁹ Bulletin d'informations sur la Politique Commune de Sécurité et de Défense Commune de l'Union Européenne, février 2013, p. 2 (consulté le 24 Avril 2021).

³⁰ Tessalit est une localité située au Nord de Kidal.

³¹ Mali : Un « attentat-suicide » à la voiture piégée fait plusieurs morts à Kidal, publié le 27 février 2013 [http:// 20 minutes](http://20minutes.com). (Consulté le 24 Avril 2021).

³² Attentat suicide près du site d'AREVA riche en Uranium.

de la perte de revenus financiers dues au retour de milliers de travailleurs migrants ayant fui la guerre en Libye. Les combats ont provoqué un déplacement massif de civils tant à l'intérieur du Mali qu'à l'extérieur. On compte environ 160.000 personnes déplacées tandis que plus de 365.000 maliens ont trouvé refuge en Algérie, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. Depuis qu'ils ont pris le contrôle du nord, les groupes rebelles et terroristes commettent de graves violations des droits humains.

Conclusion

À la suite de cette étude sur l'analyse socio-historique de la crise malienne de 2012, force est de constater que le Mali se trouve face à une situation très complexe qui pourrait nuire fortement à sa stabilité. Le Mali devra surmonter un certain nombre d'obstacles afin de dépasser les crises identitaires et les menaces terroristes qui lui ont valu une séparation avec sa partie nord en 2012. La première phase de la transition en 2012 a consisté à organiser des élections libres et transparentes dans tout le territoire. La seconde s'est résumée à la nécessité d'un dialogue entre les communautés du Nord pour faciliter la réconciliation et permettre le retour en sécurité de toutes les personnes déplacées et réfugiées, quelques soient leurs origines et leurs couleurs de peau. Pour éviter la résurgence de ce type de conflit au Mali, mais aussi dans les autres Etats en Afrique, le développement des zones délaissées depuis les indépendances doit être au centre des préoccupations des Etats afin d'éviter que les terroristes ne les instrumentalisent pour en faire un terrain fertile à leurs activités « anti occidentale ». Le déploiement de l'Etat et la relance économique locale à travers des travaux d'infrastructures peuvent être conçus comme des instruments puissants d'apaisement. Des solutions plus concrètes peuvent être proposées comme des mécanismes légaux devant réparer les abus, une réorientation politique et un partage du pouvoir étendu à l'ensemble des groupes ethniques directement lié à la croyance dans les vertus « pacifiantes » de la démocratie et au droit des peuples d'avoir un gouvernement démocratique, un des volets déterminants dans les missions de consolidation de paix réside dans l'implantation d'un contexte favorable à la démocratisation (GEISER, 2012). Il s'agit de convaincre les parties adverses de régler leur différend de façon pacifique et également d'instaurer des structures institutionnelles démocratiques qui préviendront une reprise éventuelle des hostilités et assureront une « bonne gouvernance » pour le développement d'une société stable. L'intervention militaire de la communauté internationale a levé le voile sur la faiblesse des mécanismes mis en place pour le règlement des conflits à savoir le Comité d'Etat-major Opérationnel Conjoint. Ce comité qui rassemblait l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger était basé à Tamanrasset et de l'Unité de Fusion et de Liaison d'Alger. L'échec patent de ces dispositifs ne signifie pas qu'il faille renoncer à toute idée de mécanisme de sécurité régionale. Il faut une discussion franche entre tous les Etats du Sahel, d'Afrique de l'Ouest et du Nord sur les intérêts sécuritaires communs et les possibilités de développer des initiatives

conjointes de développement économique³³. Une urgence persiste dans la mesure où les États de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas encore réussi l'étape de la coordination dans la lutte contre les activités terroristes. Un partage des informations serait la meilleure façon de pouvoir coordonner cette lutte contre le terrorisme. A la suite de cette crise au Mali qui pourrait certainement se reproduire dans les autres Etats de la sous-région, ne serait-il pas opportun de réfléchir sur des mécanismes de lutte le terrorisme en Afrique ?

Références bibliographiques

- Adam, B. (2013). Mali : de l'intervention militaire française à la reconstruction de l'Etat, *Rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité* » (GRIP
- Badie, B. (1992). *L'Etat importé, l'occidentalisation de l'ordre politique* », Paris, Fayard, 1992.
- Badouï, R. (2009). *Géopolitique du terrorisme* », Paris, Armand Colin, 33.
- BADUEL, P. R. (2006). Le territoire d'Etat entre imposition et subversion : exemples Sahara sahélien, *Cultures et Conflits* (en ligne), 21-22
- Berangere, R. (2013). EUTM-Mali : Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », *Note d'Analyse du GRIP*, p.4.
- Charvin, R. (1996). Les mesures d'embargo : la part du droit, *Revue belge de Droit International* », Bruxelles, Editions Bruyant,
- Diallo, P. F. (2010). *La diplomatie française en Afrique au Sud Sahara : singularité et enjeux politiques*, mémoire de DEA, Université Gaston Berger de Saint louis
- Dufour, J. (2012). *Mouvement National de Libération de l'Azawad- Fiche documentaire*, Note d'analyse du GRIP
- GEISER, C. (2012). *Approches théoriques sur les conflits ethniques et les réfugiés*, Groupe de recherche sur les interventions de paix dans les conflits intra étatiques
- Gourdin, P. (2012). *Géopolitique du Mali : un Etat failli ?* », Diploweb
- Gregoire, E. (1999). *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*, Paris, Karthala, 359 p.
- Keita, N. (2012). Du pouvoir ethnique Touareg à la sanctuarisation de l'AQMI et les 'dires' de l'Etat dans l'espace Sahélo-sahélien au Mali Colloque : *Quelles constructions politiques au Mali face aux crises dans le Sahel ?* [En ligne], consultable sur URL :<http://www.gabrielperi.fr/>.
- Keita, N. (2005). De l'irrégentisme au problème de la territorialité. L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali, GEMDEV et Université du Mali (éds.), *Mali- France. Regard sur histoire partagée*, Bamako/ Paris : Donniya et Karthala, 91-121.
- Klut, G. (2012). *L'ethnographie théorique des conflits ethniques*, In : *Kidal.info*.
- Laroche, J. (2012). *La brutalisation du monde, du retrait des Etats à la décivilisation*, Montréal, Liber, 112.

³³ Mali : « sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur », International Crisis Group, Rapport Afrique N° 201, 11.

- Maiga, M. D. (2011). Lutte contre le terrorisme au Mali : gestion, prévention et une mobilisation pleine et entière de la société civile » CONASCIPAL, Bamako
- Samb, B. (2012). Crise malienne : origines, développements et répercussions dans la sous-région. [En ligne], consultable sur URL : www.kas.de/wf/doc/kas_36096-1522-3-30.pdf?121213171402.
- Storholt, K. H. (2001). Lessons learned from the 1990-1997 Peace Process in the North of Mali, 6 International Negotiation, 331-356